

La rythmique à l'école vaudoise Déclin ou expansion ?

Christine Croset

Chargée d'enseignement à la HEP

Cent ans après sa création par Emile Jaques-Dalcroze, que peut-on dire de la rythmique à l'école vaudoise ? Dans quel mouvement d'évolution est-elle ? En déclin ? En expansion ? Dans un bon équilibre ? Et, pour viser celui-ci, quels sont les éléments significatifs qui doivent attirer l'attention des professionnels de cette branche ?

En observant l'évolution des disciplines scolaires, on voit qu'il n'est jamais facile de se faire une place dans les programmes surchargés ! Pour réussir l'implantation d'une nouvelle discipline, il faut une alchimie particulière : une attente des pouvoirs publics et des parents, une finalité éducative claire, motivante, organisée et vérifiée par une forme d'évaluation. Par exemple, aux XIX^e et XX^e siècles, si les travaux manuels et l'enseignement ménager ont réussi leur entrée dans l'école, la prévention de l'alcoolisme a été abandonnée.

La rythmique atteint-elle cette alchimie ? En tout cas, au vu des chiffres, sa progression dans l'école vaudoise



est réjouissante puisqu'elle passe de 458 classes touchées en 1990 à 757 en juin 2012. Certes, l'évolution démographique a joué un rôle dans cette augmentation, mais la progression du nombre des périodes a suivi celle des élèves. Si déclin il y a, c'est bien dans la formation des enseignants¹, qui a passé de 2 ans de cours obligatoires (Ecole Normale) à un seul cours à option (HEP-2012).

Textes officiels

Quant aux plans d'études et moyens d'enseignement, ils montrent que si en 1978² la rythmique occupe ¼ des pages destinées à l'éducation musicale, elle n'est citée que deux fois dans le nouveau Plan d'études romand (PER) de 2010 : dans les introductions de *Musique* et *Corps et mouvement*, on indique qu'elle contribue aux

enseignements de ces domaines et qu'il s'agit là de particularités régionales.

Cette disparition du mot rythmique pourrait n'être qu'une forme d'assimilation. Les termes utilisés par Dalcroze (créateur de la rythmique) pour décrire ses intuitions ont fait place à un vocabulaire issu des sciences qui ont validé ses hypothèses (schéma corporel, syncinésie, accordage tonique,...). L'approche de l'éducation psychomotrice s'étant révélée riche de correspondances, les rythmiciens³ se sont emparés de ces termes et concepts que l'on retrouve dès les années 1980 dans leurs plans d'études.

Mais le domaine psychomoteur serait-il lui-même en déclin ? On pourrait le croire en comparant les textes d'introduction aux degrés préscolaires du Plan d'études vaudois (PEV) et du PER, où la place qu'il occupe est nettement moindre. Il est vrai que dans une perspective dalcrozienne, si c'est l'équilibre entre le cognitif et le corporel qui importe, on devrait pouvoir se contenter du cadre présenté ici, qui cite tout de même le respect des exigences posées par le développement psychomoteur.

Les risques

A l'analyse, on voit que l'une des fragilités de cette profession est sa marginalité, qui se joue sur plusieurs plans :

- Spécialistes dans un degré de généralistes, les savoirs et outils des rythmiciens diffèrent de ceux de leurs collègues. Même sans volonté de hiérarchiser des uns ou des autres, cet aspect joue un rôle de différenciation, et donc possiblement de fragilisation.
- La double référence au corps et à la musique pose problème : ni tout à fait avec les collègues musiciens, ni tout à fait du sérail des sportifs (malgré l'appartenance au SEPS, dont je parlerai plus bas), cette identité complexe contribue à disperser les possibilités de ralliement à une discipline forte.
- De plus, ces disciplines de référence sont elles-mêmes menacées par l'évolution actuelle : comme tous les enseignements qui nécessitent une grande part de gestes pratiques, leur place pose des problèmes d'horaire (notamment) dans les plans d'études des Hautes Ecoles. Il faut à nouveau condenser, faire des

choix. Cette fois, c'est pour l'arrivée de l'anglais et de l'informatique, et la culture artistique semble bien devoir en faire les frais.

- Si, depuis 1990, on a résolu le problème des titres qui affaiblissait les rythmiciens de ce canton (avant cette date, seuls les brevets vaudois y étaient reconnus), on ne peut exclure que pèse encore parfois de manière inconsciente un certain attachement à des certifications « bien de chez nous » (sans doute plus par habitude que par malveillance), qui pourrait freiner certains développements.

Le plus grand risque qui accompagne ces facteurs de marginalité est celui de la clôture, du repli sur soi. Comment le contrer, tout en veillant à ce que s'intégrer ne rime pas avec perdre son identité ?

Soulignons enfin la présence de la rythmique aux (presque) seuls degrés préscolaires et le très petit nombre de collègues masculins, ce qui apparente cette profession à toutes celles dites féminines. régulièrement fragilisées dans le monde du travail.



Les forces et ressources

Heureusement, les rythmiciens de ce canton peuvent compter sur de réelles forces et ressources. Tout d'abord, ce groupe de professionnels est très actif, prêt à se former et à s'engager dans de nouveaux projets (seniors, PraFoRythmique, etc.). Puis, comme en témoignent les pages de ce journal, une structure solide et efficace

est offerte par le SEPS, qui accueille depuis 1986 une répondante pédagogique de la rythmique et met à disposition soutien, suivi et implantation dans l'administration. Ainsi, la profession a pu se doter de plusieurs outils importants pour son travail. Citons entre autres le document didactique définissant les objectifs de la rythmique à l'école, ou encore le petit dépliant illustré qui explique par des formules simples la rythmique aux parents visitant les cours.

N'oublions pas ces outils informatiques qui font partie des ressources actuelles : le site www.rythmique.ch permet de donner une vitrine à cette discipline et d'informer ses membres sur les propositions de cours, publications et autres. Quant au site educanet de l'école vaudoise, il offre un groupe rythmique de partage d'idées sur lequel divers fichiers peuvent être déposés ou consultés. Un soutien important provient aussi des enseignants généralistes, qui ont montré à plusieurs reprises leur intérêt : pour ce qu'apportent dans leurs classes ces spécialistes du mouvement et de la musique.

Les défis à relever

Dans toute démarche de reconnaissance, l'affirmation ferme et tranquille est la meilleure des stratégies. Cela est vrai aussi pour les rythmiciens qui se doivent de défendre leurs titres, leur fonction et leurs compétences. Face à la caricature des « jeux de garderie » qui les occuperaient, il est important de faire reconnaître toute la part de travail, y compris intellectuel, que l'enfant doit faire pour contrôler ses mouvements ou inventer une forme artistique.

Mais affirmer des convictions et des manières de faire ne doit toutefois pas amener à s'isoler. Ecouter, rester curieux et ouverts à la négociation : c'est ce que ces professionnels manifestent déjà dans les meilleures collaborations avec leurs collègues généralistes, autour de leurs élèves communs et de la vie de classe. C'est aussi ce qui a déjà commencé dans les établissements au sujet du PER. A propos de ce nouvel outil de référence, la prochaine réflexion qui se dessine semble bien avoir pour objet l'évaluation et les formes qu'elle peut prendre en rythmique au CIN. Changement majeur et question passionnante, impliquant des conséquences potentiellement importantes.

Alors : déclin, expansion, équilibre ?

Si tout n'est pas facile, la rythmique et ses enseignants en terre vaudoise ont des ressources ; leur action n'est pas fondamentalement remise en question, même si sa marginalité pourrait s'accroître aux côtés de leurs futurs collègues des petits degrés, nouveaux enseignants qui seront de moins en moins informés de l'action de ces spécialistes avec lesquels ils devront collaborer.

Il est frappant de constater la pertinence toujours actuelle de l'action éducative de la rythmique : en 1930, encore bien ignorant des jeux vidéos et des difficultés d'éducation du XXI^e siècle, Dalcroze précise déjà que sa méthode développe l'attention, la présence d'esprit et la force de volonté...

Oui, le projet dalcrozien a bel et bien irrigué l'école, si profondément même que le risque principal est peut-être de ne plus en identifier les acquis. Or, tout équilibre est toujours à (re)construire, avec créativité, souplesse, capacité de rebond. Ces qualités étant celles que les rythmiciens travaillent depuis leur formation, sans doute sauront-ils s'en inspirer pour faire face aux défis de ces prochaines années : c'est ce que nous leur souhaitons de tout coeur !

- 1 Précisons qu'il s'agit là des enseignants des degrés 1 à 4 Harmos (CIN-CYP1 actuel).
- 2 Guide pratique de l'éducation préscolaire, commission Romande des Moyens d'Enseignement.
- 3 Pour des raisons de confort de lecture, mais aussi pour marquer le fait que la rythmique n'est pas une profession exclusivement féminine, c'est le masculin qui sera utilisé dans cet article.